



REFORME DES RETRAITES IL Y A DES ALTERNATIVES MOBILISONS-NOUS



TOUTES ET TOUS PERDANT.E

Malgré le fait que l'espérance de vie en bonne santé stagne à 65 ans, avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus longtemps :

- L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux né·es après 1966.
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Avec la réforme, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes.

1200€ POUR LES PETITES RETRAITES, UNE AVANCEE, VRAIMENT ?

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1200 euros) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir une carrière complète, sachant que le nombre d'annuités de cotisations va augmenter. Pour les 80 % des retraité·es qui ont une pension de moins de 1000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

UN REcul MAJEUR

Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais accélérerait la chute du niveau des pensions, déjà sévèrement amputées par les précédentes réformes.

Par exemple pour les ingénieurs et cadres du privé, la pension totale représentait :

- 72 % du salaire de fin de carrière il y a 40 ans,
- Contre 67 % aujourd'hui...
- Ce sera 51 % dans 40 ans

**ACCEPTERIEZ- VOUS QUE VOTRE FICHE DE PAIE SOIT AMPUTEE D'UN TIERS ?
C'EST CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE AVEC NOS RETRAITES...**

**TOUS DANS LA RUE
MARDI 31 JANVIER
TOULOUSE SAINT CYPRIEN**

LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DÉBATTRE DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le Gouvernement veut imposer sa réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à **12 milliards** à horizon 2030... Pourtant, il a refusé d'examiner les nombreuses propositions des organisations syndicales qui permettent non seulement de remettre les comptes à l'équilibre mais, surtout, de financer la retraite à 60 ans avec au minimum 75 % du dernier salaire :

- Mobiliser les 159 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises, dont **20 milliards** d'exonération de cotisations retraites.
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises. (En 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 82 milliards d'euros, un sommet jamais atteint). 5% de cotisation sur ces dividendes rapporterait **4 milliards** d'euros
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation de tous les salarié.e.s rapporterait **10 milliards** d'euros.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes pour ajouter **6 milliards** par an dans les caisses.
- Augmenter les cotisations retraite de 1% pour rapporter près de **15 milliards** d'euros.
- **Augmenter les salaires en France de 1% rapporterait environ 2 milliards d'euros.**

Contrairement à ce que dit le gouvernement, il y a des alternatives pour non seulement assurer l'équilibre de notre système de retraite par répartition et même financer une retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec 75% de son dernier salaire et une retraite minimum à hauteur du smic.

AUGMENTATION DE SALAIRE ET RETRAITES, UN MEME COMBAT

Le lien entre les NAO et les retraites est donc évident, et se chiffre à plus de 20 milliards d'euros par an si on considère les augmentations de salaire, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ou les exonérations de cotisation sociale sur de nombreux éléments de rémunération, notamment la participation aux bénéfices, l'intéressement ou encore cette année la Prime de Partage de la Valeur (PPV).

Ce dernier point sur les exonérations de cotisations sociales est crucial puisque non seulement cela permettrait de rapporter environ 10 milliards d'euros par an dans nos caisses (le scénario choisi par le gouvernement parle d'un déficit de 12 milliards d'euros) mais que ces éléments de rémunérations exonérées de cotisations (ex : PPV) ont tendances à remplacer les augmentations de salaires. **Vous comprenez maintenant pourquoi la CGT se bat depuis des années pour privilégier les augmentations de salaires, pérenne, et soumettre ces éléments de rémunération à cotisation ?**

N'oubliez pas de signer la pétition intersyndicale :

<https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>

Pour faire entendre votre voix !



**JOURNÉE D'ACTION NATIONALE
MARDI 31 JANVIER
TOULOUSE SAINT CYPRIEN**